

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Monsieur le Préfet des Landes

Le 21 août 2019

Lettre ouverte

Voilà six mois que nous réclamons en vain (lettre AR du 4/10/2018 , Avis favorable CADA n° 20190332 du 06 juin 2019) auprès de vos services un document, obligatoire en la matière, qui justifie l'autorisation de cultures expérimentales réalisées par la société Bayer Monsanto sur la parcelle lat 43,89 long -1,17, à Castets.

Vos services ont été plus rapides pour déléguer un agent du service des renseignements qui a convoqué Monsieur Guiet au sujet de sa "plainte contre Monsanto". Or ni votre agent, ni vous-même, n'ignorez qu'il n'y a en l'occurrence pas de plainte contre Monsanto...

Seriez-vous assez aimables pour nous préciser l'ordre de mission qui autorise votre agent à enquêter publiquement sur Monsieur Guiet, auprès de la présidente de la section locale de l'association "Nous voulons des coquelicots" notamment :

" Je voulais juste pouvoir faire remonter au ministère l'histoire exacte de Monsieur Guiet, avoir ses propos à lui, et pas ceux rapportés par la presse...Alors si vous pouvez lui faire passer le message..."

Nous ne doutons pas que les cultures expérimentales qui font mourir les abeilles et les épandages qui obligent les habitants à se calfeutrer chez eux soient légaux.

Nous aimerions le vérifier et en informer les populations locales, puisque c'est notre droit et notre devoir de citoyen le plus strict.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet des Landes, avec nos remerciements anticipés, nos civilités les plus distinguées.

Le collectif LUCE  
Les coquelicots Landes  
Le collectif nouTous  
Association Landemains